

ECOLE DE DEVELOPPEMENT SPIRITUEL

Marie-Rose ROGISTER

Route Militaire, 212 à B-4432 ALLEUR.

+32 475 62 71 92

BE0 723.122.231

CB BE67 3400 9749 968

BIC : BBRUBEBB

CODE DE DEONTOLOGIE

Le présent code définit le cadre dans lequel s'inscrivent nos activités et les principales valeurs auxquelles nous adhérons.

1.- LA PRATIQUE ET L'ENSEIGNEMENT de ENERGIE KUNDALINI :

Cette méthode a été donnée par le Maître Ascensionné KUTHUMI.

L'ensemble de cet enseignement est l'activation de la Kundalini dont l'objectif déclaré est de conduire à une expansion des états de conscience, de paix, de lumière et d'amour universels, n'est pas une promesse d'avenir, mais une possibilité immédiate

C'est une pratique d'accompagnement. Elle ne fait appel à aucun diagnostic physique ou psychologique et n'est donc pas une pratique médiale ou psychothérapeutique. Elle est basée sur une pratique non directive et des ressources énergétiques.

Le maître enseignant utilise sa compétence dans le respect de la dignité et des valeurs du receveur. A sa demande, il indique à ce dernier sa qualification et donne un aperçu de son expérience.

2.- CADRE :

Avant un atelier, le maître enseignant abordera :

- La méthode de « ENERGIE KUNDALINI » et son appartenance,
- Les conditions, à savoir la durée et le tarif officiel de 250 euros pour l'ensemble de cet atelier avec les 5 modules + coût du livre de développement personnel qui accompagne cet enseignement. (livre « KUNDALINI » - Nombre7 éditions de Marie-Rose ROGISTER), peut-être commandé directement chez Nombre7éditions ou à Ecole de développement spirituel.
- Le secret professionnel.

3.- INDEPENDANCE IDEOLOGIQUE :

L'enseignement de la Kundalini est apparenté à une pratique de détente méditative qui permettent un ressourcement énergétique et un bien être naturel. Le maître enseignant en ENERGIE KUNDALINI ne peut en aucune manière se faire le lien ou l'agent d'un système idéologique auprès du receveur.

Paraphe

4.- INDEPENDANCE MORALE :

Le maître enseignant s'interdit de porter un diagnostique tant sur un plan physique que psychologique.

Il s'interdit de participer à une prise de position concernant un traitement médical. La Kundalini n'est pas une méthode de guérison tel qu'il est défini dans les pratiques médicales mais une discipline permettant de retrouver le bien-être originel de l'esprit défini dans les tradition spirituelles énergétiques.

La kundalini est une pratique d'accompagnement et le maître enseignant en ENERGIE KUNDALINI laisse toute la responsabilité au receveur des décisions concernant sa vie.

5.- SECRET PROFESSIONNEL

Le maître-enseignant est soumis à la règle stricte du secret professionnel. Il s'interdit de divulguer toutes informations ainsi que l'identité des personnes qu'ils initient et le consultent.

6.- MORALITE :

Le maître-enseignant s'interdit de dévier l'éthique ou la moralité à son profit personnel, ce qu'il pourrait faire en créant une pression mentale, en accentuant des peurs et phobies, etc. Dans le cadre de son accompagnement, il évite d'avoir des relations autres que maître-enseignant/receveur et en particulier des relations intimes ou un toucher ambigu lors des enseignements.

7.-OBLIGATIONS DE MOYENS :

Le maître-enseignant en ENERGIE KUNDALINI a une obligation de moyen, non de résultat. Il ne garantit pas de résultat, ni de guérison.

8.- INSCRIPTION DANS LA LISTE DES MAITRES-ENSEIGNANTS à ECOLE DE DEVELOPPEMENT SPIRITUEL :

Je désire

(coordonnées exactes)

Je ne désire pas

(supprimer la mention inutile)

Bénéficiaire de ce bonus d'une inscription, sur le dite, dans la liste des maîtres-enseignants à Ecole de développement spirituel, sans frais.

Je suis dès à présent lié au respect de ce code éthique.

Fait en double exemplaires dont chaque partie reconnaît l'avoir reçu.

Date et signature